

Secrétariat du Ministère Public
Avenue NELSON MANDELA BP 201
97232 LE LAMENTIN

NON DESIGNATION

L'Officier du Ministère Public

à

MONSIEUR YOHAN DEHAN
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler : RO

Référence : AFFAIRE

OBJET : Réclamation relative à une contravention.

Monsieur,

J'accuse réception de votre correspondance par laquelle vous contestez la contravention relevée à votre encontre par procès-verbal ci-dessus référencé.

Après examen des motifs que vous invoquez, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

En conséquence, votre société est bien redevable de l'amende qui vous a été adressée. Toutefois, l'entrée en vigueur de cette réglementation étant relativement récente, j'ai décidé, à titre exceptionnel, de procéder au classement sans suite de cette contravention.

Je vous invite donc, à l'avenir, lors d'une verbalisation d'un véhicule immatriculé au nom de votre société, à respecter strictement la réglementation en vigueur depuis le 1er janvier 2017, en désignant le conducteur du dit véhicule dans un délai de 45 jours.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à LE LAMENTIN, le 21/08/2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

